

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 23/2 (1996)

DOI: 10.11588/fr.1996.2.60090

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.



prévalaient jusqu'alors. Elle nous a valu, par exemple, sous la plume de A. Th. van Deursen, la forte image d'un Guillaume d'Orange calviniste qui sut cependant éviter le concept d'Église d'État parce qu'il croyait en la multiconfessionnalité.

Dans l'épilogue «La survie du Taciturne» on eût attendu une esquisse de la survie de Guillaume en tant que personnage historique. Une fois de plus, hélas! l'auteur en revient à l'évolution politique des Pays-Bas, comme si cet État devait sa création réellement au seul Guillaume d'Orange, «le sage de Delft» (p. 545). C'est précisément cette traditionnelle vision téléologique faisant de la vie du Taciturne une longue marche inexorable vers l'indépendance des Pays-Bas, qui a été remise en cause ces dernières décennies. Elle a culminé dans la nouvelle biographie de K. W. Swart (1995), que Quilliet n'a pas encore pu connaître; mais des éléments révisionnistes se trouvent dans quasi toutes publications des dernières années. C'est cette profondeur historiographique qui manque le plus cruellement.

Bien sûr, une biographie historique ne doit pas forcément être lue avec des yeux d'historien. Que nous offre donc Quilliet en tant que biographe? Une biographie de type traditionnel, présentant essentiellement des faits et limitant la discussion à celle de leur interprétation, en dialogue avec les biographes anciens. Une biographie pleine, cependant, bien centrée sur le réseau de la famille et de la clientèle, près de la vie concrète, portant autant sur le personnage lui-même que sur son entourage, et ne négligeant en principe aucun détail. Dans la première partie de la vie du Taciturne l'accent privilégié est mis sur les aspects dynastiques, dans la seconde sur la dimension politique de ses activités. Assez peu sur la religion (à part la duplicité du prince, p. 199), encore moins sur la culture. Cela nous vaut une image très politique de l'évolution de la vie de Guillaume d'Orange: d'un «pur Allemand» (p. 12), il serait devenu un vrai «Néerlandais» qui a pensé la Révolte et préparé le nouvel État, tout en songeant à en porter la couronne (p. 517). Sans vouloir entrer ici dans ce débat impossible, on doit quand-même se demander si les notions même d'Allemand et de Néerlandais ne méritent pas plus de caution, au XVI<sup>e</sup> siècle, pour autant qu'il s'agisse de dénominateurs politiques. Les portraits psychologiques sont tranchés: Guillaume d'Orange jouit d'un préjugé favorable, Philippe II est un grand méchant, Farnèse un dégénéré (p. 185). Tout aussi tranchées sont les considérations sur les affaires religieuses. Tout est ramené à l'hérésie, les subtilités religieuses des multiples courants des Pays-Bas, bien mises en relief par J. Woltjer et A. Duke, demeurent ignorées. C'est donc, au fond, une vision très Ancien Régime, centraliste et catholisante, dynastique et hiérarchisante que Quilliet nous propose ici, dans laquelle bien peu de Néerlandais reconnaîtront leur propre histoire. Mais peut-être ne se connaissent-ils pas assez? Il est certain, en tout cas, que les Belges et Néerlandais chérissent eux-mêmes de fortes images du Taciturne qui eussent mérité dans ce livre un examen approfondi. Elles eussent certainement donné plus de relief au Guillaume d'Orange façon Quilliet, qui est en soi, bien sûr, aussi légitime que n'importe quelle autre image biographique.

Reste à ajouter que l'auteur (ou l'éditeur?) a raté très peu d'occasions pour estropier un nom ou terme néerlandais, et que les à-peu-près abondent. Ce défaut, malheureusement courant dans l'historiographie hexagonale, constituera, hélas! aux yeux des Néerlandais et Flamands un argument supplémentaire pour ne pas prendre au sérieux la production historique française sur leur pays et son histoire.

Willem FRIJHOFF, Rotterdam

Claus-Peter CLASEN, *Textilherstellung in Augsburg in der frühen Neuzeit*. Band I: Weberei, 625 S.; Band II: Textilveredelung, 605 S., Augsburg (Bernd Wissner) 1995 (Production de textiles à Augsbourg à l'époque moderne. T. I: tissage, T. II: finissage).

L'histoire économique marque actuellement le pas. On ne peut donc que se réjouir de la publication de ces deux volumes au texte particulièrement dense. Non seulement ces ou-



vrages représentent un important chapitre de l'histoire de l'une des plus grandes métropoles économiques du continent à l'aube des temps modernes, mais l'auteur dans un souci de clarté, tout en présentant les diverses étapes de la fabrication, précise le sens de chaque terme nouveau. On dispose ainsi d'une véritable encyclopédie du travail textile. Le tissage du lin et de la futaine à Augsbourg peut être bien décrit pour le XVI<sup>e</sup> siècle déjà. En revanche les techniques de valorisation des textiles – en particulier des cotonnades – sont mieux connues à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, on prétendait que nulle part ailleurs dans le Saint-Empire le métier de tisserand n'était autant exercé qu'à Augsbourg. La guerre de Trente Ans a fatalement représenté une période éprouvante pour tout ce secteur d'activités. Entre 1625 et 1645 le nombre des tisserands est tombé de 2350 à 416. Leur condition sociale était cependant meilleure qu'à la veille de la guerre. L'auteur donne (p. 18–19) un tableau statistique précisant le nombre de tisserands entre 1466 et 1813. Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ils étaient originaires de la ville. La plupart d'entre eux étaient de confession protestante. En 1622 on dénombra 3021 métiers à tisser. Tous ces artisans se rencontraient à la »Maison des tisserands«. La tribu des tisserands (ensemble des métiers textiles) avait été dissoute en 1548. Comme une organisation administrative était indispensable, des statuts furent donnés en 1649 à la suite du recès de paix (1648). Il a été nécessaire à ce moment-là de tenir compte de la présence des deux confessions religieuses. On décida que certaines fonctions seraient exercées alternativement ou paritairement.

Après cette présentation, l'auteur décrit l'approvisionnement en produits de base, essentiellement en fils de lin et en coton. Les Augsbourgeois achetaient les fils de lin par masses (Schneller) de 700 fils, moins à Augsbourg même que sur les marchés de la région. Plusieurs sortes de coton furent utilisées à Augsbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles provenaient de Chypre, Smyrne, Crète, Egypte, Saint-Domingue, Guyane hollandaise et Inde. On cite également, dans les textes, le coton de Slovénie et celui de Durazzo. Le coton était ordinairement importé de Chypre et de Smyrne. Celui de Chypre était plus cher mais plus fin. Il transitait par Venise et Salzbourg. Le travail textile était l'objet de nombreuses réglementations parfois sources de conflit au sein des métiers. Les étoffes étaient portées à la »Maison des tisserands« avant ou après leur blanchiment. Les marchands et les fabricants les achetaient dans cet immeuble. On note cependant l'existence d'intermédiaires dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Les fabricants réussirent à imposer un droit de préemption en 1766. On relève par ailleurs un système d'échanges (*Tauschhandel*) entre fournisseurs de coton et tisserands de toile. Ceux qui s'intéressent aux problèmes sociaux trouveront dans cet ouvrage une longue analyse des crises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles: les tisserands avaient besoin de coton, mais leur pauvreté ne leur permettait pas d'en acheter. Ils n'avaient d'autre part aucun moyen de peser sur les prix de ventes! Le premier tome s'achève sur un bilan de la production. Nous ne retiendrons que deux aspects importants. La production de bomasin (mélange de lin et de coton) arrive en tête entre 1715 et 1774. Après 1775 c'est la production des cotonnades qui l'a emporté.

Le second volume présente, sur 350 pages, les divers métiers qui interviennent dans la finition des tissus. L'auteur livre ainsi des chapitres consistants sur les foulons, les tondeurs, les blanchisseurs, les teinturiers. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les foulons étaient tenus de nettoyer les futaines avant de les fouler; un règlement de 1561 imposa ce travail aux tisserands. Les foulons étaient de pauvres gens. Quant au nombre des tondeurs, il fut relativement faible au Moyen Age: une dizaine à peine. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, leur nombre devint impressionnant: 110 ateliers en 1608 et même 125 en 1621. Avec la guerre de Trente Ans un déclin inexorable fut enclenché. Dans une liste de 89 tondeurs de 1622 seulement deux maîtres possédaient une maison. Tous les autres vivaient dans un appartement en location. On relève une série de frictions entre maîtres et compagnons dans ce métier. On peut même noter des grèves de compagnons réclamant une augmentation de salaire. En 1667 les »desordres« s'étendirent à d'autres catégories en particulier aux tisserands. Deux compagnons originaires de villes lointaines – dont l'un de Strasbourg – furent les meneurs en 1667 et en 1669. Soulignons que les tondeurs augsbour-



geois se rendaient dans les Pays-Bas pour y acquérir de nouvelles techniques de travail. Parmi les novateurs, on peut mentionner Jeremias Neuhofen qui au XVII<sup>e</sup> siècle coloriait également le cuir avec des couleurs à eau et à huile avant d'introduire l'impression des indiennes. Quant aux blanchisseries, elles ne furent jamais nombreuses; on peut en citer trois pour le XVI<sup>e</sup> siècle. En 1692 la Ville vendit, par manque de trésorerie, les deux blanchisseries qu'elle possédait. Elles furent acquises par la famille Greif. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un fabricant de cotonnade réussit à acquérir l'une de ces deux entreprises. L'auteur a illustré le chapitre consacré à cette technique par quinze vues ou extraits de plans avec les bâtiments et les prés de blanchiment. Il nous explique également tout les aspects d'adduction d'eau. On reste confondu devant l'importance des archives augsbourgeoises: la page 157 contient un tableau, en moyennes quinquénales, des pièces d'étoffes blanchies de 1715 à 1804 (2,7 millions pour l'une des blanchisseries et 4,3 millions pour l'autre).

Le nombre des teinturiers était devenu important au début du XVII<sup>e</sup> siècle (98 en 1627); ils n'était plus qu'une quarantaine cent ans plus tard. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on distinguait les teinturiers du noir (en réalité noir et gris) et les teinturiers de belles couleurs (*Schönfärber*) dont la profession était un «art libre». On mentionne également des teinturiers de soie. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on coloriait en rouge (saflor = safran sauvage et bois de Brésil), en bleu (pastel cultivé en Thuringe ou indigo à partir de 1500 environ), en noir (écorce de chêne et copeaux de métaux dès le XV<sup>e</sup> siècle, puis rhododendron aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles). Pour obtenir le gris, on utilisait l'eau de cuivre et des noix de galles. Les teinturiers augsbourgeois utilisaient les noix de galles de Syrie importées par Venise. Nuremberg et Augsburg étaient deux marchés de noix de galles situés dans le Saint-Empire. Au XVIII<sup>e</sup> siècle les teinturiers de noir se mirent à utiliser les noix de galles, mais les résultats furent décevants. En 1692 Neuhofen qui imprimait des cotonnades utilisait le rouge de garance. D'autres teinturiers employaient le tartre de vin et même, ce qui était interdit la sciure de bois. Les historiens du social et ceux des techniques apprécieront particulièrement les 150 pages consacrées aux fabricants de cotonnades. L'impression des cotonnades a été introduite à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, mais l'auteur nous rappelle que l'impression des étoffes est une technique ancienne à Augsburg. Elle est signalée dans les rôles fiscaux entre 1480 et 1501. Des mentions de *Tuchdrucker* peuvent être relevées dans les registres paroissiaux des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Jeremias Neuhofen l'ancien a imprimé des étoffes au début du XVII<sup>e</sup> siècle. La tradition semble avoir été maintenue dans la famille puisque dans les années 1680 un autre Jeremias Neuhofen (petit-fils ?) a imprimé des toiles, de la futaine et du bomasin (mélange de lin et de coton) en se servant de couleurs à huile. C'est au cours de cette décennie que des toiles imprimées en Angleterre et en Hollande étaient proposées sur le marché augsbourgeois. Elles présentaient l'avantage de ne pas émettre d'odeur et, tout en étant imprimées avec des couleurs à eau, de ne pas perdre leur couleur. Cette technique venue de l'Inde avait été introduite dans les Provinces Unies à Amersfoort en 1678 et à Amsterdam en 1679. C'est alors que Jeremias Neuhofen demanda à son frère Georg – après un premier voyage sans véritable résultat – de retourner en Hollande pour acquérir les secrets de la technique. Georg travailla cinq mois chez un imprimeur de cotonnades puis passa en Angleterre. Les frères Neuhofen maîtrisèrent dès lors la technique de l'impression. Ils portèrent à la perfection l'impression du rouge tiré de la garance alors produite en Hollande, en France et en Silésie. Cette nouvelle technique d'impression fut un point de départ vers une plus grande prospérité pour le textile augsbourgeois. Elle suscita également de nouveaux métiers (graveurs ...). Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les fabricants de la ville firent imprimer toutes sortes d'étoffes même des mousselines. Cela provoqua bien des crises: les petits imprimeurs n'avaient pas les moyens d'acheter les toiles en les payant au comptant.

A la traditionnelle conclusion, l'auteur substitue un «retour en arrière» (*Rückblick*). La population d'Augsbourg a faibli de moitié entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. La part des travailleurs du textile a été bien plus réduite. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 3700 ouvriers travaillaient dans les manufactures de coton. La qualité de la production avait toujours été ga-



rantie grâce au système des vérifications (Geschau). Les ouvriers habitaient principalement dans les faubourgs. L'essor de l'industrie cotonnière au XVIII<sup>e</sup> siècle a produit le déclin de la production des futaines. En 1785 le Conseil de Ville fut amené à lever l'interdit d'importer des étoffes étrangères qui avait été adopté en 1411. Les fabricants purent faire venir des cotonnades de Saxe, de Suisse et de la Souabe environnante. Cette décision explique-t-elle la rébellion des tisserands en 1794? L'ouvrage s'achève sur plusieurs compléments: des tableaux statistiques, des listes de personnages ou d'ateliers et des précieux index de noms de personnes, de matières et de localités. Cet ouvrage a volontairement laissé dans l'ombre l'histoire politique et démographique de la ville d'Augsbourg retracées dans un livre de la même collection par Wolfgang Zorn (Augsburg, Geschichte einer europäischen Stadt). L'auteur a de ce fait rigoureusement respecté le cadre imparti à sa contribution, à savoir celui de retracer une activité de la ville d'Augsbourg. N'était-il cependant pas possible de franchir plus allègrement ces limites et d'insister en particulier sur l'aspect de l'exportation des produits? Reconnaissons que Claus-Peter Clasen a parfaitement réussi à dresser le bilan complet d'une évolution industrielle au cours de l'époque moderne. On ne pourra plus évoquer l'économie du Saint-Empire sans se référer largement à ces deux tomes qui méritent d'être largement connus et où l'histoire des techniques, de l'économie et du social est minutieusement écrite et approfondie.

Jean-Pierre KINTZ, Strasbourg

Françoise HILDESHEIMER (éd.), Testament Politique de Richelieu, Paris (Champion) 1995, 387 S. (Société de l'Histoire de France).

1951/52 hatte die Société d'histoire moderne in zwei Sitzungen nach Referaten von E. Esmonin das Thema des Politischen Testaments Richelieus diskutiert (Bulletin de la Société d'histoire moderne, 10e série, no. 25, oct.–nov. 1951, S. 42–27, u. no. 26, déc. 1951–janv. 1952, S. 7–21). Uneinig blieb man hinsichtlich der Frage der Authentizität des Testaments, Übereinstimmung aber herrschte hinsichtlich der Mängel der jüngsten Edition von Louis André (1947), und Victor L. Tapié sprach seine Überzeugung aus »du prix qui s'attacherait à une nouvelle édition critique, si celle-ci faisait état de tous les manuscrits accessibles et parvenait à identifier les sources et à reconnaître la genèse des différents chapitres«. Die jetzt vorliegende Edition von Françoise Hildesheimer will diese Lücke schließen. Das Testament Politique, so führt sie einleitend aus, »n'a bénéficié, jusqu'à aujourd'hui, ni d'une édition vraiment satisfaisante, ni par voie de conséquence, d'une diffusion en permettant une appréciation véritablement fondée. C'est à combler cette lacune que vise la présente édition qui constitue le point d'aboutissement d'une tradition historique ...« (S. 10). Sie stellt mit diesem hohen Anspruch selbst den Maßstab auf, an dem ihre Edition gemessen werden muß. Die Erwartungen jedoch, die Tapié bereits vor über 4 Jahrzehnten an eine neue kritische Edition richtete, erfüllt auch diese Edition nur sehr unvollkommen.

Die erste Frage muß lauten: Was wurde ediert? Louis André hatte seiner Edition das Manuskript der Bibliothèque Nationale, f. fr. 23247 zugrunde gelegt (von F. Hildesheimer als Manuskript B bezeichnet), das 1751 mit dem Manuskript 82 des Archivs der Affaires Etrangères (bei F. Hildesheimer Manuskript A) kollationiert worden war, und er hatte die entsprechenden Varianten in seiner Edition berücksichtigt. F. Hildesheimer wirft ihm genau diese Wahl als »un vice de fond« vor, da es sich bei dem Ms. A um »le texte le plus complet« und »la meilleure copie« handle, »provenant des papiers de Richelieu et, pour certains chapitres, plus complet« (S. 18, 19). Sie entschied sich demzufolge für dieses Ms. A als Grundlage für ihre Edition. Eine genaue Beschreibung dieses Manuskripts gibt sie nicht. Sehr wohl aber kollationiert sie nun in ihrer Edition dieses Manuskript A mit dem Manuskript B und setzt in ihren Text aus diesem Manuskript B auch jene Varianten ein, die schlüssiger zu sein scheinen als die entsprechenden Stellen im Manuskript A. Generell werden solche »restitutions« in